

**LUNDI 26 MAI 2025 A 18H30**

## **INFORMATIONS**

### **CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR**

#### **♦ ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2025**

#### **♦ DECISIONS DU MAIRE (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**

- ❖ De signer un devis relatif à la fourniture et à la livraison des repas de la crèche avec SAS Les Bocaux de Mamie du 07/04/2025 au 11/04/2025 au prix de 627.30 € HT.
- ❖ De retenir l'offre de la SAS SOGETHA pour le contrat de maintenance des installations de chauffage de la Maire et Salle des Fêtes pour un montant annuel de 633.24 € HT pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.
- ❖ De retenir l'offre de la SAS SOGETHA pour le contrat de maintenance des installations de climatisation de la Maire et Salle des Fêtes pour un montant annuel de 3 156.45 € HT pour la période du 20/09/2024 au 31/12/2025.
- ❖ Après consultation, de retenir l'offre des Etablissements CITEOS pour les travaux d'infrastructure et d'équipements de vidéo protection pour un montant de 89 990 € HT, comprenant l'installation, la fourniture, le raccordement, le paramétrage, les tests et la mise en service des 28 équipements, des relais radio et du matériel du centre de visionnage.
- ❖ De conclure un bail de location avec M. QUANDIL Hicham pour le garage n°5, Le Coulet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 jusqu'au 31 mars 2028 pour un loyer mensuel de 79.06 € (transfert à son nom du bail précédemment établi avec sa compagne.)

#### **♦ EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **RESSOURCES HUMAINES - CRECHE : MISE EN PLACE DU BONUS ATTRACTVITE**
2. **RESSOURCES HUMAINES – CRECHE : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DIRECTRICE**
3. **RESSOURCES HUMAINES - CRECHE : CREATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**
4. **POLICE MUNICIPALE –CONVENTION MISE EN FOURRIERE : APPROBATION ET SIGNATURE**
5. **FINANCES : ASCM : TRAVAUX DE SECURISATION DU CHEMIN DU PIGEONNIER DE L'ANGE**
6. **DLVA – ZA : TAXE D'AMENAGEMENT : REVERSEMENT AU 01/01/2026**
7. **FINANCES : CONTRATS DEPARTEMENTAUX SOLIDARITE TERRITORIALE 2024-2026 : SIGNATURE AVENANT N°1**
8. **FINANCES : ECOLE ELEMENTAIRE / DISPOSITIF ULIS : PREMIER EQUIPEMENT MOBILIER**
9. **QUESTIONS DIVERSES**